



LE POULET CANADIEN

dans ce numéro

- 3 Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens des PPC : une stratégie qui donne des résultats positifs selon le gouvernement

- 4 Sur la colline

- 6 Ventes de poulet au détail pendant la pandémie

- 8 Mise à jour du CRAC

- 10 Bilan 2020 des programmes
Élevé par un producteur canadien



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA FERME POUR LA VOLAILLE ET LES ŒUFS

À la suite de la conclusion de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, le gouvernement du Canada s'est engagé à compenser les secteurs sous gestion de l'offre, pour les concessions consenties relativement à l'accès aux marchés, dans le cadre de l'Accord. L'annonce de cet engagement a été publiée dans le numéro 2 du bulletin d'information *Le Poulet canadien*.

Le Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (PIFVO) a été mis en place et permettra aux producteurs de poulet de recevoir 347,3 millions de dollars pour investir dans leurs exploitations. Chaque producteur admissible aura droit à un montant proportionnel à son quota provincial ou de la production, qui sera déterminé par son office de commercialisation provincial respectif et en fonction de son quota au 1er janvier 2021.

Il s'agit d'un programme de dix ans qui prendra fin le 31 mars 2031. Dans le cadre de ce programme, les producteurs pourront présenter une demande de financement pour des activités admissibles entreprises le 19 mars 2019 ou après. Les demandes doivent être présentées avant le 31 mars 2030, et les activités du projet doivent être terminées au plus tard le 31 mars 2031. Chaque producteur se verra attribuer un montant à utiliser pendant

www.poulet.ca
www.producteursdepoulet.ca



SUITE À LA PAGE 2

la durée de 10 ans du programme, et planifier ses investissements comme il lui conviendra.

Toutes les activités doivent contribuer à la modernisation des installations à la ferme de l'exploitation de volaille ou d'œufs. Cela comprend :

- » accroître l'efficacité ou la productivité;
- » améliorer la salubrité des aliments à la ferme et la biosécurité;
- » améliorer la durabilité environnementale;
- » répondre aux préférences des consommateurs (par exemple, améliorer le bien-être des animaux, adopter de nouveaux systèmes de logement et passer à la production biologique).

LES PRODUCTEURS POURRONT PRÉSENTER UNE DEMANDE PLUS D'UNE FOIS ET POUR PLUS D'UN PROJET, POURVU QUE LE MONTANT MAXIMAL DE LEUR FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME N'AIT PAS ÉTÉ DÉPASSÉ.

LES ACTIVITÉS ADMISSIBLES INCLUENT, MAIS NE SE LIMITENT PAS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :

- » embauche d'experts externes pour évaluer comment l'entreprise d'exploitation de volaille ou d'œufs peut réaliser des gains d'efficacité et de productivité;
- » construction d'une nouvelle infrastructure ou agrandissement d'une infrastructure;
- » modernisation d'immeubles;
- » achat d'équipements ou aménagement des installations actuelles lié à l'installation et à l'exploitation de l'équipement;
- » transformation du système d'élevage de volaille;
- » expédition, transport et installation de biens ou matériel admissibles (par exemple, matériaux de construction, équipement, logiciel commercial et infrastructures informatiques);
- » formation associée à d'autres activités admissibles du projet.
- » Les coûts non admissibles comprennent :
 - » l'équipement usagé acheté par vente privée;
 - » l'équipement qui n'est pas directement lié à la production de volaille ou d'œufs;
 - » les achats de contingents, de terres ou d'animaux supplémentaires.

Dans l'ensemble, la contribution d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ne dépassera pas 70 % des coûts admissibles d'un projet. Sous réserve de critères d'admissibilité, Agriculture et Agroalimentaire Canada peut fournir jusqu'à 85 % des coûts admissibles du projet aux jeunes agriculteurs qui avaient 35 ans ou moins au 1^{er} janvier 2021.

Les producteurs pourront présenter une demande plus d'une fois et pour plus d'un projet, pourvu que le montant maximal de leur financement dans le cadre du programme n'ait pas été dépassé.

Les demandeurs pourront déterminer le montant maximal de financement auquel ils ont droit en s'inscrivant au programme dans le système en ligne (SLPIFVO).

Dans le système en ligne du SLPIFVO, l'inscription signifie créer un profil « utilisateur » pour vous-même, puis créer un profil « participant » au programme pour l'entité (c'est-à-dire, la personne, l'entreprise, le partenariat ou la fiducie) qui détient le permis et qui demandera un financement de projet.

Plusieurs utilisateurs peuvent avoir accès à un même profil de Participant afin de travailler ensemble sur une demande ou une demande de remboursement. Les producteurs possédant plusieurs permis auront l'option d'enregistrer tous leurs permis ensemble plutôt que d'enregistrer chaque permis individuellement. L'enregistrement de multiples permis en même temps présente les avantages suivants :

- » faciliter la gestion par les producteurs de leurs demandes de projet, leurs ententes de contribution et leurs demandes de remboursement en leur permettant d'y accéder par le biais du même compte dans le système en ligne du SLPIFVO;
- » permettre aux producteurs de cumuler les montants maximums de financement liés aux nombreux permis aux fins d'un projet d'envergure.

Les demandes de financement devront être reçues avant le 31 mars 2030.

Vous trouverez le site Web du PIFVO à l'adresse <https://www.agr.gc.ca/fra/programmes-et-services-agricoles/programme-dinvestissement-a-la-ferme-pour-la-volaille-et-les-ufs/> 

STRATÉGIE SUR L'UTILISATION DES ANTIMICROBIENS DES PPC : UNE STRATÉGIE QUI DONNE DES RÉSULTATS POSITIFS SELON LE GOUVERNEMENT

La Stratégie sur l'utilisation responsable des antimicrobiens (UAM) des Producteurs de poulet du Canada (PPC) a été lancée en 2012 pour démontrer l'utilisation responsable des antimicrobiens dans le secteur canadien du poulet. Une partie de cette stratégie visait à éliminer l'utilisation préventive d'antibiotiques d'importance en médecine humaine. L'industrie canadienne du poulet a réussi à éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie I en mai 2014, et des antibiotiques de catégorie II en 2018.

Le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) surveille les tendances à l'échelle nationale quant à l'emploi des antimicrobiens et à l'émergence de la résistance aux antimicrobiens chez certaines bactéries isolées chez l'humain, les animaux ou dans les aliments.

Le rapport de 2019 du PICRA sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens, issu d'activités de surveillance dans des fermes d'élevage de poulets, apporte un éclairage positif sur les effets de l'élimination de l'utilisation préventive des

antibiotiques des catégories I et II. Le rapport s'appuie sur des données provenant de 147 fermes d'élevage de poulets qui ont été examinées par 17 vétérinaires en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec.

Ces résultats de surveillance positifs contribuent à démontrer l'engagement ferme de l'industrie en faveur d'une utilisation responsable des antimicrobiens, et lui permettent de communiquer le succès de ses politiques. Pour maintenir ces résultats positifs, nous avons besoin des efforts collectifs de tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement du poulet.

Les antimicrobiens sont, et demeureront, des outils essentiels pour protéger la santé et le bien-être des oiseaux et garantir un approvisionnement alimentaire salubre. Les politiques des PPC, de concert avec les politiques du gouvernement fédéral sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance aux antimicrobiens, visent à donner confiance aux consommateurs. Ces politiques comprennent les suivantes :

- » Tous les antimicrobiens utilisés en agriculture doivent être autorisés par Santé Canada pour ce qui est de l'utilisation et de l'innocuité.
- » Tous les antibiotiques d'importance pour les humains doivent être utilisés de pair avec une ordonnance d'un vétérinaire.
- » Toutes les allégations de promotion de la croissance ont été retirées des antimicrobiens d'importance en médecine humaine.
- » Santé Canada exige que les sociétés pharmaceutiques déclarent leurs ventes annuelles.

Pour en savoir plus sur les rapports du PICRA, cliquez ici. Pour accéder à des articles, des baladodiffusions et des études de cas entourant la Stratégie sur l'utilisation responsable des antimicrobiens des PPC, consultez le

Portail de ressources pour les producteurs. 

VOICI LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DU RAPPORT :

- » Plus de 60 % des antimicrobiens dont l'utilisation a été déclarée en 2019 n'étaient pas importants sur le plan médical en médecine humaine.
- » Plus de 98 % des troupeaux échantillonnés n'ont reçu aucun antimicrobien au couvoir.
- » Aucun troupeau n'a reçu d'antimicrobiens de catégorie I.
- » L'utilisation d'antimicrobiens de catégorie II a diminué considérablement, ce qui indique la réussite de la mise en œuvre de la politique sur les antimicrobiens de catégorie II des PPC.
- » La bacitracine demeure un antimicrobien important utilisé pour prévenir les maladies.
- » Les résultats de l'ASPC montrent une diminution de la résistance aux bactéries pour la plupart des antimicrobiens à la suite des changements apportés par la politique des PPC sur les antimicrobiens de catégories I et II; le PICRA a également fait état du succès de la politique sur les antimicrobiens de catégorie I dans des rapports et des bulletins précédents.



Sur la Colline

JOURNÉE DE LOBBYING

BUDGET FÉDÉRAL DE 2021

Le **budget fédéral de 2021** a été annoncé le 19 avril, le premier budget publié en deux ans.

Pour le secteur agricole, il y a plusieurs domaines d'intérêt. Les producteurs sous gestion de l'offre ont reçu une compensation pour ce qui a trait à l'Accord économique et commercial global (AECG) et à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) annoncés précédemment, et le budget prévoit aussi que les transformateurs de lait, de volaille et d'œufs du Canada recevront 292,5 millions de dollars sur sept ans pour le soutien pour l'AECG et le PTPGP. De plus, il indique que « le gouvernement du Canada s'est engagé à accorder une indemnisation entière et équitable relativement au nouvel ALENA. »

LE BUDGET PRÉVOIT AUSSI QUE LES TRANSFORMATEURS DE LAIT, DE VOLAILLE ET D'ŒUFS DU CANADA RECEVRONT 292,5 MILLIONS DE DOLLARS SUR SEPT ANS POUR LE SOUTIEN POUR L'AECG ET LE PTPGP

Le budget de 2021 traite également de la résistance aux antimicrobiens (RAM) en octroyant 28,6 millions de dollars sur cinq ans à l'Agence de la santé publique du Canada, à Santé Canada et à l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour aider à prévenir l'utilisation à tort et à travers d'antimicrobiens et à élargir la surveillance de la RAM au Canada.

Il fait également référence aux mesures que le gouvernement prendra pour renforcer son système de réglementation commerciale, y compris le renforcement de la surveillance et des contrôles des importations de biens soumis à la gestion de l'offre et fournira 38,2 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer le régime de réglementation commerciale du Canada. Nous espérons que ces fonds pourront être utilisés pour régler le problème des poules de réforme.

Enfin, un certain nombre de dispositions environnementales pourraient avoir une incidence sur notre secteur. Le budget annonce l'intention du gouvernement de retourner une partie des produits de la tarification de la pollution directement aux agriculteurs des administrations assujetties à un filet de sécurité (à l'heure actuelle l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario) et a annoncé un investissement

immédiat de 200 millions de dollars sur deux ans pour lancer des mesures pour le climat en milieu agricole dans le cadre du Programme Solutions agricoles pour le climat et 10 millions de dollars sur deux ans du Programme des technologies propres en agriculture pour alimenter les exploitations agricoles avec de l'énergie propre.

LE POINT SUR LES PROJETS DE LOI D'INITIATIVE PARLEMENTAIRE

La Chambre des communes est actuellement saisie de plusieurs projets de loi d'initiative parlementaire qui appuient l'agriculture canadienne et, en particulier, le secteur canadien du poulet. Les mises à jour relativement aux projets de loi suivis de près sont les suivantes :

- » Projet de loi C-205, *Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité à la ferme)*, présenté par le député conservateur John Barlow. **Ce projet de loi a été adopté par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et a été présenté à la Chambre avec un amendement. Les PPC ont comparu devant la commission au début du mois de juin;**
- » Projet de loi C-206, *Loi modifiant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre (combustible agricole admissible)*, présenté par le député conservateur Philip Lawrence. **Ce projet de loi a été adopté par le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire en mai et a été présenté à la Chambre avec un amendement. Les PPC appuient le projet de loi;**
- » Le projet de loi C-208, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (transfert d'une petite entreprise ou d'une société agricole ou de pêche familiale)*, présenté par le député conservateur Larry Maguire, **a franchi l'étape de la troisième lecture et a franchi l'étape de la troisième lecture au Sénat;**
- » Projet de loi C-216, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre)* présenté par le député bloquiste Louis Plamondon. **Ce projet de loi a été adopté par le Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes. Les PPC appuient ce projet de loi.**



JOURNÉES ANNUELLES DE LOBBYING DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

Les secteurs d'intérêt dans le budget reflétaient nos messages clés pour les réunions de la Journée de lobbying des PPC. Quelques jours après la publication du budget, les PPC ont organisé deux journées de lobbying printanières les 21 et 22 avril, et quelques jours plus tard, les PPC ont tenu des réunions virtuelles avec plus de 50 députés, sénateurs et membres du personnel. Les

réunions ont été fructueuses, et nous avons eu plusieurs suivis concernant les questions que nous avons soulevées; certains députés ont notamment communiqué avec le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile au sujet des poules de réforme. Ces réunions ont porté sur le commerce, les mesures d'atténuation, la sécurité alimentaire et les poules de réforme. **■**



DERNIÈRES NOUVELLES!

Malgré l'impossibilité d'organiser l'événement annuel la « Cantine du centre-ville » à Ottawa cette année, les intervenants des secteurs du lait, de la volaille et des œufs ont travaillé ensemble afin de créer la 6e édition annuelle de la populaire publication La voix des producteurs, habituellement distribuée lors de l'événement. Les contributions et la résilience des secteurs sous gestion de l'offre sont mises en valeur dans La voix des producteurs qui souligne la force collective des fermes qui y sont et la façon dont nous contribuons à un futur prometteur pour les Canadiens et les Canadiennes.

Cliquez ici pour lire la publication!

VENTES DE POULET AU DÉTAIL PENDANT LA PANDÉMIE

Les familles canadiennes ont consommé davantage de poulet pendant la pandémie en raison du confinement et des restrictions. Cet article examine la vente au détail de poulet frais et surgelé au cours de la période de 52 semaines, à l'aide des données fournies par Nielsen. Ces données montrent que les ventes de poulet surgelé ont davantage augmenté que celles du poulet frais, car la COVID-19 a amené les consommateurs à faire des provisions de nourriture. Cependant, l'écart entre les cinq coupes de poulet les plus vendues et les autres coupes est plus important pour le poulet frais que pour le poulet surgelé.

SECTION A VENTES TOTALES DE POULET

Pendant la période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021, les ventes au détail de poulet frais et surgelé au Canada ont atteint 360 millions de kilogrammes, ce qui représente des revenus de 3,5 milliards de dollars. Par rapport à la période précédente de 52 semaines prenant fin le 28 mars 2020, on a constaté une augmentation du volume et des revenus des ventes totales de poulet au détail, respectivement de 5,2 % et de 8,1 %, et donc une augmentation du prix moyen (2,7 %).

Chaque province a connu une hausse de la consommation au détail au cours de la période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021, mais à des niveaux différents.

CES DONNÉES MONTRENT QUE LES VENTES DE POULET SURGÉLÉ ONT DAVANTAGE AUGMENTÉ QUE CELLES DU POULET FRAIS, CAR LA COVID-19 A AMENÉ LES CONSOMMATEURS À FAIRE DES PROVISIONS DE NOURRITURE. CEPENDANT, L'ÉCART ENTRE LES CINQ COUPES DE POULET LES PLUS VENDUES ET LES AUTRES COUPES EST PLUS IMPORTANT POUR LE POULET FRAIS QUE POUR LE POULET SURGÉLÉ.

Le Québec a connu l'augmentation de volume des ventes la plus élevée (6,6 %), suivi de la Saskatchewan et du Manitoba combinés (6,2 %), de l'Ontario (5,5 %) et de la Colombie-Britannique (5,4 %), tandis que les ventes dans les provinces maritimes, en Alberta et à Terre-Neuve-et-Labrador étaient légèrement inférieures à la moyenne pour l'ensemble du pays (voir la figure 1). Le Centre du Canada a été la région qui a enregistré les taux de croissance les plus élevés en ce qui a trait aux revenus (dollars), au volume des ventes (kilogrammes) et au prix moyen. L'Ouest et l'Est du Canada, respectivement, complètent le tableau.

Les ventes de l'industrie du surgelé ont connu une forte croissance, car les consommateurs ont été contraints de manger davantage à la maison, surtout pendant les premiers mois de la pandémie. Les gens ont fait les courses moins souvent et ont acheté davantage d'aliments surgelés à mettre au congélateur. De plus, au début de la pandémie, les consommateurs ont stocké beaucoup de nourriture, ce qui a réduit la disponibilité des aliments frais. Les données de Nielsen sur le commerce de détail montrent que les ventes de poulet surgelé pendant la période de 52 semaines, bien qu'elles ne représentent que 15 % du total des ventes de poulet au détail, ont connu un taux de croissance beaucoup plus élevé que les ventes de poulet frais pendant la pandémie, dans toutes les provinces (voir la figure 2).

SECTION B POULET FRAIS

La consommation totale de poulet frais sur 52 semaines a atteint 300 millions de kilogrammes le 27 mars 2021, soit une hausse de 3,7 % par rapport au total de la période précédente de 52 semaines. Les revenus provenant des ventes de poulet frais sont ainsi passés à 2,8 milliards de dollars, une hausse de 5,5 % par rapport à la période de 52 semaines prenant fin le 28 mars 2020. Le poulet entier, les poitrines, les cuisses, les pilons et les ailes de poulet étaient les 5 coupes préférées des consommateurs au cours des deux périodes de 52 semaines, représentant 80 % du volume total de poulet frais et 88 % des revenus totaux (voir la figure 3). Les poitrines de poulet, la coupe la plus vendue au Canada, ont représenté 36 % du volume des ventes et ont généré 46 % des revenus. C'est aussi la coupe de poulet frais la plus chère au kilogramme (voir le tableau 1)

Tableau 1 – Prix des coupes de poulet frais

(période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021)

| Coupe | Prix |
|---------------|---------|
| Poitrines | 12,0 \$ |
| Ailes | 10,1 \$ |
| Cuisses | 9,6 \$ |
| Poulet entier | 7,9 \$ |
| Autres | 6,9 \$ |
| Pilons | 6,6 \$ |

SECTION C POULET SURGÉLÉ

Les 60 millions de kilogrammes restant au cours de la période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021 ont été vendus sous forme de poulet surgelé, entraînant des ventes de 677 millions de dollars pour cette période. En raison de la pandémie et du changement de comportement des consommateurs, le poulet surgelé a connu un taux de croissance à deux chiffres, tant au niveau du volume des ventes (12,7 %) que des revenus (20,1 %).

Les cinq coupes de poulet surgelé les plus vendues ne sont pas les mêmes que pour le poulet frais. Il s'agit des ailes, des lanières, des burgers, des pépites et des poitrines ou filets (voir la figure 4). Si les lanières, les burgers et les pépites sont plus vendus sous forme de surgelé, c'est en partie parce qu'ils sont plus faciles à conserver et à cuisiner pour la famille. En Ontario et dans les provinces maritimes, les lanières ont même surpassé les ailes comme coupe de poulet surgelé préférée des familles. ▀

Table 2 – Prix des coupes de poulet surgelé

(période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021)

| Coupe | Prix |
|---------------------|------|
| Ailes | 13,0 |
| Poitrines ou filets | 12,6 |
| Autres | 12,3 |
| Lanières | 10,5 |
| Pépites | 9,1 |
| Burgers | 9,1 |

Figure 1 – Variation en % du volume total des ventes au détail (période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021 vs période de 52 semaines prenant fin le 28 mars 2020)

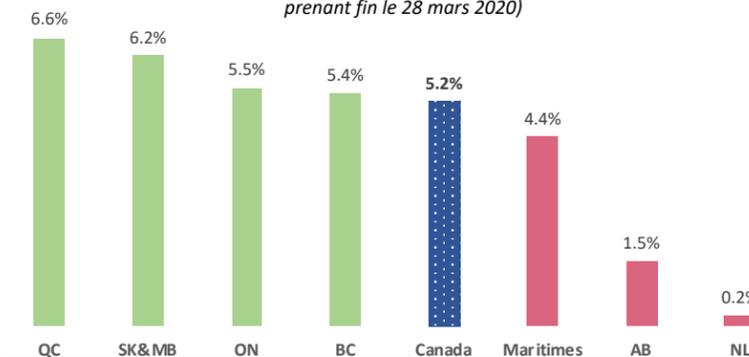
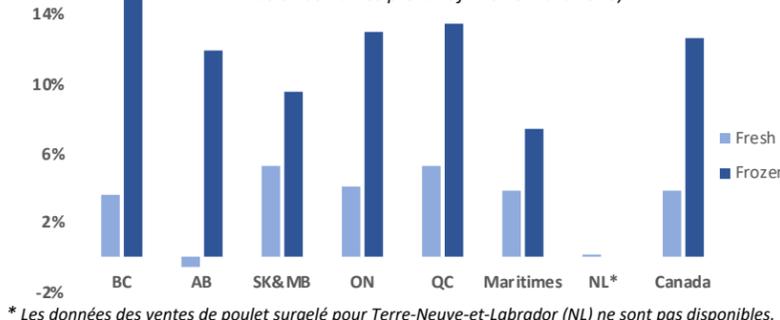


Figure 2 – Variation en % du volume des ventes de poulet frais et surgelé (période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021 vs période de 52 semaines prenant fin le 28 mars 2020)



* Les données des ventes de poulet surgelé pour Terre-Neuve-et-Labrador (NL) ne sont pas disponibles.

Figure 3 – Volume des ventes (en millions de kilogrammes) et répartition des coupes de poulet frais (période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021)

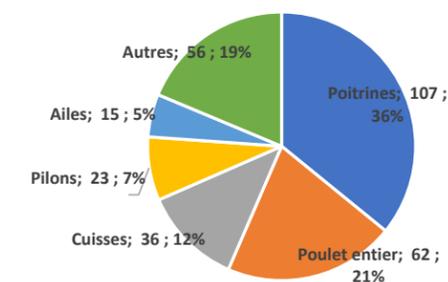
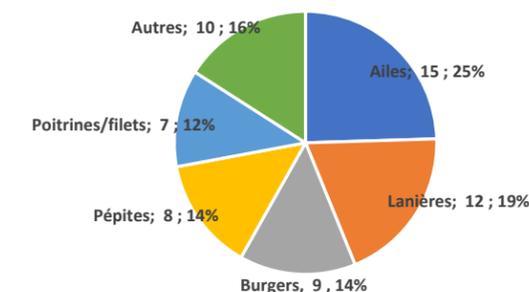


Figure 4 – Volume des ventes (en millions de kilogrammes) et répartition des coupes de poulet surgelé (période de 52 semaines prenant fin le 27 mars 2021)



MISE À JOUR DU CRAC



LA VENTILATION EST UN EXERCICE D'ÉQUILIBRE

Les préoccupations relatives à la qualité de l'air sont un problème connu dans bon nombre d'exploitations avicoles canadiennes parce que les émissions de matières particulaires et d'ammoniac sont difficiles à équilibrer. Maintenant, grâce à l'évaluation continue de diverses stratégies de contrôle de la qualité de l'air, les producteurs sont mieux placés pour adopter des outils qui répondent aux exigences en matière d'environnement, d'économie et de bien-être animal afin de produire des œufs et de la viande de volaille plus durables.

Bill Van Heyst, professeur de génie de l'environnement à l'École de génie de l'Université de Guelph, a passé près d'une décennie à évaluer les stratégies de contrôle de la qualité de l'air utilisées dans les exploitations avicoles canadiennes. Il mène des campagnes de mesure dans diverses fermes pour recueillir des points de données, y compris les concentrations de polluants à l'intérieur, les taux de ventilation des poulaillers, les échantillons provenant des excréments, ainsi que d'autres paramètres des poulaillers comme les températures intérieures et extérieures et les niveaux d'humidité.

« Récemment, nous nous sommes penchés précisément sur les problèmes liés à l'ammoniac et aux matières particulaires », déclare Bill Van Heyst. « L'ammoniac est produit lorsque la litière est humide dans les poulaillers, et des matières particulaires sont produites lorsque l'air est sec et poussiéreux. Les exploitants agricoles doivent trouver ce juste milieu en ce qui concerne la gestion de leur litière afin que la teneur en humidité ne favorise pas un côté ou l'autre. »

M. Van Heyst a mené des études sur des poulaillers avec des poules élevées en liberté en Saskatchewan et en Ontario, et ce, pendant diverses saisons. Il dirige des travaux semblables dans des poulaillers des reproducteurs de poulets de chair en Ontario.

Les matières particulaires sont faciles à repérer dans un poulailler parce que l'air semble poussiéreux. Les recherches de M. Van Heyst ont révélé que les matières particulaires constituent un problème plus important dans les provinces des Prairies, où les conditions hivernales sont sèches et où la ventilation des poulaillers évapore l'humidité de la litière. Il mentionne que la taille des matières particulaires fractionnées est une toxine nocive qui pose un risque pour la santé humaine et animale et qui est déclarée toxique en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

À l'inverse, les hivers humides plus fréquents dans le sud de l'Ontario permettent souvent à l'humidité d'entrer dans le poulailler, surtout autour des prises d'air à mesure que l'humidité se condense. L'ammoniac est courant dans les poulaillers où les conditions météorologiques sont humides, et il est plus difficile pour la ferme moyenne de le surveiller. Selon M. Van Heyst, la plupart des gens qui entrent dans un poulailler peuvent remarquer la présence d'ammoniac en raison d'une sensation de brûlure dans les yeux, mais ils s'y habitueront assez rapidement, et il se peut qu'ils ne signalent pas de problème.

Selon M. Van Heyst, la ventilation des poulaillers est habituellement déclenchée uniquement par la différence



LES AGRICULTEURS DOIVENT VRAIMENT COMPRENDRE LEUR PROPRE POULAILLER ET SON FONCTIONNEMENT DANS DIFFÉRENTES CONDITIONS – MÊME UN NOUVEAU POULAILLER POURRAIT NÉCESSITER LA PRÉSENCE DE QUELQUES TROUPEAUX POUR ARRIVER À CONTRÔLER LA VENTILATION. UNE FOIS QUE VOUS AVEZ COMPRIS, C'EST PLUS FACILE À UTILISER.

Bill Van Heyst, professeur de génie de l'environnement à l'École de génie de l'Université de Guelph

de température, mais les conditions secondaires comme les concentrations de dioxyde de carbone et d'ammoniac sont également des raisons pour augmenter le débit d'air. Si les concentrations de dioxyde de carbone deviennent trop élevées, les oiseaux pourraient s'endormir. Si les concentrations d'ammoniac sont trop élevées, il peut causer une irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à de fortes concentrations d'ammoniac peut même entraîner la cécité chez les oiseaux.

« La gestion de ces toxines est un exercice d'équilibre, et les conditions saisonnières à divers endroits géographiques peuvent remettre en question cet équilibre », selon M. Van Heyst. « Les agriculteurs doivent

vraiment comprendre leur propre poulailler et son fonctionnement dans différentes conditions – même un nouveau poulailler pourrait nécessiter la présence de quelques troupeaux pour arriver à contrôler la ventilation. Une fois que vous avez compris, c'est plus facile à utiliser. »

Il souligne également que les outils et les stratégies de gestion de la circulation de l'air ne sont jamais universels et qu'une solution qui ne répond pas aux besoins économiques, environnementaux et de bien-être des animaux n'est pas vraiment durable. Il est important que les producteurs et les chercheurs recueillent des données pour déterminer le rendement des nouvelles stratégies dans des environnements particuliers. ■

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre de la grappe scientifique sur l'aviculture, qui est appuyée par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture (PCA). Un soutien supplémentaire a été accordé par les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et l'École de génie de l'Université de Guelph.

BILAN 2020 DES PROGRAMMES ÉLEVÉ PAR UN PRODUCTEUR CANADIEN



Pour la cinquième année consécutive, les audits de gestion de l'office national et des offices provinciaux menés par NSF ont démontré que les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont mis en œuvre de façon efficace et constante le Programme de salubrité des aliments à la ferme *Élevé par un producteur canadien* et le Programme de soins aux animaux *Élevé par un producteur canadien*.

NSF International est un organisme de certification tiers reconnu à l'échelle internationale, et les résultats des audits menés par cette organisation sont indispensables à l'établissement et au maintien de la confiance entre les producteurs de poulet canadiens et les consommateurs. Ces renseignements sont de plus en plus recherchés par les clients placés en aval de la chaîne, comme le Conseil canadien du commerce de détail, la Fédération canadienne des épiciers indépendants et Restaurants Canada, qui veulent des preuves de l'existence de

programmes crédibles de soins aux animaux et de salubrité des aliments à la ferme.

L'amélioration continue fait partie intégrante des programmes à la ferme des PPC. Chaque année, les PPC réalisent des examens de gestion, des audits internes, des audits en présence de témoins des auditeurs et des audits par un tiers du programme en entier. Chacune de ces initiatives contribue à la mise en œuvre efficace et à l'amélioration des programmes. Voici quelques exemples d'amélioration continue ▀

Bien que la COVID-19 ait présenté un défi pour les évaluations à la ferme, la surveillance efficace des programmes s'est poursuivie tout au long de l'année. Pour ce qui est des audits à la ferme en présence de témoins, nous sommes en train d'évaluer des options de rechange sur le terrain pour mener ces évaluations de façon virtuelle.

- » Un sondage sur la prévalence a été mené en 2020 pour le principal agent pathogène d'intérêt, *Salmonella enteritidis*. Cette surveillance fournira un seuil de référence pour la production canadienne ainsi qu'un aperçu des besoins continus en surveillance qui sont appropriés pour les fermes canadiennes d'élevage de poulets.
- » Les PPC procèdent actuellement à la mise à jour du Programme de salubrité des aliments à la ferme et devraient publier

le nouveau manuel en 2021. De plus amples renseignements suivront dans les prochains mois.

- » Les PPC tiennent à remercier tous les producteurs de poulet canadiens pour leur engagement continu à élever des poulets de qualité en mettant en place des programmes de salubrité des aliments et de soins aux animaux à la ferme.

